

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Maladie

## Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01112 Société : RAT

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MAHDAD BOUCHAIB

Date de naissance : 01.01.1953

Adresse : HAY MASSARAI 100 71 APPT 4 CASABLANCA

Tél. : 06 66 12 49 59 Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/09/2020

Nom et prénom du malade : TOUTARI TOUFIKA Age : 63

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Syndrome hémiplegique MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 115 NOV. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 03/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/02/2012	3		10000	ABITI Richard Honoraires payés par la caisse de sécurité sociale de l'Assurance Maladie de Mme Mahtoud Signature Richard ABITI

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		.....
		.....
		.....
		.....
		.....

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Richard ABITTAN</i> Digestif de l'Obésité Nabil Mahyoud - Casaria site : <a href="http://richardabittan.com">richardabittan.com</a>	01/09/200	<i>S 1000</i>	<i>800,00 \$</i>

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

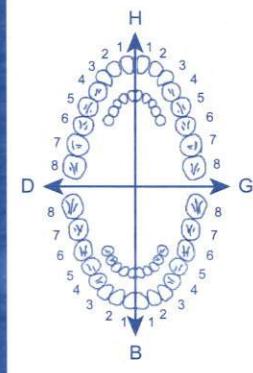
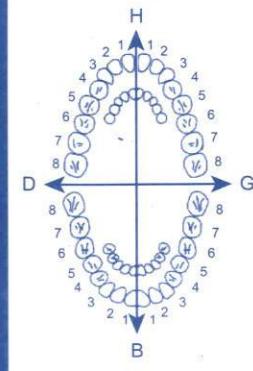
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Richard ABITTAN**

EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE  
ENDOCRINIERE ET VASCULAIRE

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ  
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

**الدكتور ريشار أبستان**

خبير في الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي

جراحة الغدد والشرابين

جراحة السمنة

مركز معالجة السمنة

M<sup>e</sup> Tchane Tom

fe cœlaple Achat  
et parabolo

Dr. Richard ABITTAN  
Chirurgien Digestive de l'Obésité  
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél : 05 22 22 43 78 - Fax : 05 22 48 36 42  
Site web : [richardabittan.com](http://richardabittan.com)

03.09.2008

**Docteur Richard ABITTAN**  
**CHIRURGIEN DES HOPITAUX**  
**Ancien assistant des hôpitaux de Paris**  
**CHIRURGIE DIGESTIVE**  
**CHIRURGIE COELISCOPIQUE**  
**ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE**  
**CHIRURGIE DE L'OBESITE**

Casablanca le 03-09-2020

**NOTE D'HONORAIRES N° 1145**

Patient: MME, TOUTARI TOURIA

Désignation	Montant
ECHOGRAPHIE ABDOMINALE ET PARIETALE	800,00
<b>Total</b>	<b>800,00</b>

Arrêté la présente somme à : HUIT CENTS DHS

Mode paiement: ESPECES 800,00 DH

*Dr. Richard ABITTAN*  
Chirurgien Digestive de l'Obésité  
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél.: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42  
site web: [richardabittan.com](http://richardabittan.com)

---

22, Rue Najib Mahfoud (ex. Rue Ollier) - Quartier Gauthier - Casablanca  
Tél: 05 22 22 43 78 - 05 22 48 36 42 - 05 22 26 82 00 - Télécopie: 05 22 26 82 00  
mail: [richard.abittan@gmail.com](mailto:richard.abittan@gmail.com) - Sites web: [www.richardabittan.com](http://www.richardabittan.com) - [www.richardabittan-coelioscopie.cc](http://www.richardabittan-coelioscopie.cc)  
IF : 40412892 - ICE : 001738713000033 - TP: 35509982 - CNSS : 2095934

**Docteur Richard ABITTAN**  
CHIRURGIEN DES HÔPITAUX  
Ancien assistant des Hôpitaux de Paris  
CHIRURGIE DIGESTIVE  
CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE  
ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DE L'OBESITE

Casablanca, le 03/09/2020

Nom du patient : Madame TOUTARI TOURIA.

## ECHOGRAPHIE ABDOMINALE ET PARIETALE

### COMPTE- RENDU

- Plaque pariétale abdominale en place.
- Absence de défaut pariétal.
- Régression complète du lymphocèle sous-ombilical.
- Foie globuleux, stéatosique.
- Vésicule biliaire non lithiasique, à paroi fine.
- Absence de dilatation des voies biliaires intra ou extra-hépatiques.
- Tronc porte de calibre normal, perméable.
- Pancréas non vu.
- Les reins et la rate sont sans particularité.
- Absence d'adénopathies profondes.
- Absence d'épanchement intra-péritonéal.

